

# Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Date d'émission: 03/06/2021 Date de révision: 02/02/2022 Version: 1.1

# SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

# Identificateur de produit

: FRP Adhesive Nom du produit Code du produit : Pas disponible

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Utilisation industrielle, Utilisation par les consommateurs

Utilisation de la substance/mélange : Adhésif.

#### 1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'informations complémentaires disponibles.

#### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Spray-Lock, Inc. Multitra

5959 Shallowford Road, Suite 405 Rue Zenobe Gramme 41 Chattanooga, TN 37421 - USA 7 LLes Plenesses T 423-305-6151 B-4821 Andrimont, Belgium

info@spraylock.com +32 87 32 30 30

Numéro d'appel d'urgence

: CHEMTREC International +44 20 3885 0382 - 24 hr Numéro d'urgence

## **SECTION 2: Identification des dangers**

### Classification de la substance ou du mélange

#### Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Aerosol 3 H229

Texte complet des phrases H: voir section 16

## Classification selon les directives 67/548/CEE [DSD] ou 1999/45/CE [DPD]

# Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles.

#### Éléments d'étiquetage

# Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Mention d'avertissement (CLP)

Mentions de danger (CLP) : H229 - Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Conseils de prudence (CLP) : P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 - Tenir hors de portée des enfants.

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et

de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P251 - Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P410+P412 - Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure

à 50 °C/122 °F.

Toxicité aiguë inconnue (CLP) - SDS

Dangerosité pour l'environnement aquatique : Contient 61 % de composants ayant un facteur inconnu de dangerosité pour l'environnement aquatique.

inconnue (CLP)

# **Autres dangers**

Pas d'informations complémentaires disponibles.

# **SECTION 3: Composition/informations sur les composants**

# **Substance**

Non applicable.

#### 3.2. Mélange

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Difluoro-1,1-éthane	(n° CAS) 75-37-6 (Numéro CE) 200-866-1	10 - 30	Flam. Gas 1, H220 Liquefied gas, H280

02/02/2022 FR (français) 1/6

# Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon la directive 67/548/CEE
Difluoro-1,1-éthane	(n° CAS) 75-37-6 (Numéro CE) 200-866-1	10 - 30	F+; R12

Textes des phrases R et H: voir section 16

		-
SECTIO	M / Dron	niers secour

#### 4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation

: Si l'aspiration de gaz est faite, emmenez la personne à l'air frais. Si elle ne respire plus, donnez la reapiration artificielle. Si elle a de la difficulté à respirer, appliquez lui un masque à oxygène. Consulter un médecin en cas de malaise.

Premiers soins après contact avec la peau

En cas de contact de la peau, rincez immédiatement à l'eau courante. Si une irritation cutanée se développe et persiste, consultez un médecin.

Premiers soins après contact oculaire

: En cas de contact, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. Le cas échéant, retirer les lentilles de contact. Si l'irritation persiste, obtenir des soins médicaux.

Premiers soins après ingestion

: Si le produit a été ingéré, ne PAS provoquer le vomissement à moins que ceci ait été demandé par du personnel médical. Ne jamais administrer quoi que ce soit par voie orale à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/lésions après inhalation

: Peut causer l'irritation des voies respiratoires.

Symptômes/lésions après contact avec la peau

Peut irriter la peau. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des dessèchements, une délipidation et gerçure de la peau.

Symptômes/lésions après contact oculaire

Peut irriter les yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, des clignements excessifs des paupières et des productions de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement.

Symptômes/lésions après ingestion

: N'est pas une voie d'exposition habituelle. Peut être nocif si avalé. Peut causer un malaise gastro-intestinal, de la nausée ou des vomissements.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Les symptômes peuvent ne pas apparaître immédiatement. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette ou la fiche signalétique).

# SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

# 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

: Poudre, eau pulvérisée, mousse, dioxyde de carbone.

Agents d'extinction non appropriés

: Inconnu.

# 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie

: Les produits de combustion peuvent inclure, sans s'y limiter: oxydes de carbone.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie

: Les contenants pourraient exploser s'ils sont chauffés. Rester en amont du vent par rapport à l'incendie. Porter un habit pare feu complet incluant un équipement de respiration (SCBA). Utilisez un pulvérisateur d'eau pour refroidir le feu adjacent aux conteneurs exposés.

# SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

# 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales

: Porter les vêtements protecteurs recommandés dans la section 8. Isoler la zone de danger et interdire l'accès au personnel non protégé et non autorisé. Éliminez toute source d'ignition. Les cylindres rompus peuvent être propulsés à distance.

# 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations de drainage, les égoûts, les fossés et les cours d'eau. Pour empêcher une contamination de l'environnement, réduire au minimum la consommation d'eau.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

: Contenez et/ou absorbez le déversement avec un matériau inerte (par ex. du sable ou de la vermiculite) puis placer ensuite dans un contenant adéquat. Ne pas faire écouler dans les égouts par arrosage ou laisser s'écouler dans les cours d'eau. Portez de l'équipement de protection personnelle (EPP) approprié.

Procédés de nettoyage

: Pelletez le matériau et placez le dans un contenant de disposition. Ventilez la zone.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Voir la section 8 pour des conseils supplémentaires sur l'équipement de protection, et la section 13 pour plus de conseils sur l'élimination.

02/02/2022 FR (français) 2/6

### Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

#### **SECTION 7: Manipulation et stockage**

# 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation

sans danger

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles. - Ne pas fumer. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Eviter de respirer les vapeurs ou les brumes. N'avalez pas le produit. Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Mesures d'hygiène

 Lessivez les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Lavez les mains avant de manger, boire ou fumer.

#### 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage

: Conserver sous clé et hors de portée des enfants. Empêcher de la congélation. Conserver à l'abri du soleil et de toute autre source de chaleur. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Non disponible.

# SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles.

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

 Aérer/ventiler les lieux pour garder l'exposition aux niveaux de poussières en suspension, émanations chimiques, fumée, etc., en dessous des limites permises.

Protection des mains

Protection oculaire

: Des lunettes de sécurité ou des protecteurs oculaires sont recommandés en utilisant le produit.

Protection de la peau et du corps

: Porter un vêtement de protection approprié.

Porter des gants appropriés.

Protection des voies respiratoires

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection

respiratoire retenu.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Autres informations

Maintient les niveaux sous les seuils de la protection environnementale de la communauté.

Ne pas manger, fumer ou boire là où la substance est manipulée, traitée ou stockée. Se laver les mains minutieusement avant de manger ou de fumer. À manipuler selon les pratiques de sécurité et d'hygiène industrielles établies.

# SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Gaz/Liquide Pressurisé

Apparence : Limpide
Couleur : Blanc
Odeur : Sucré

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible

pH : 5.5 - 7.5

Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1) : Aucune donnée disponible
Point de fusion : Aucune donnée disponible
Point de congélation : Aucune donnée disponible
Point d'ébullition : Aucune donnée disponible
Point d'éclair : Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible
Température de décomposition : Aucune donnée disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Non inflammable

Pression de vapeur : Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C : Aucune donnée disponible

Densité relative : 1.03
Solubilité : Miscible

Coefficient de partition de: n-octanol dans l'eau : Aucune donnée disponible Viscosité, cinématique : Aucune donnée disponible Viscosité, dynamique : Aucune donnée disponible Propriétés explosives : Aucune donnée disponible Propriétés comburantes : Aucune donnée disponible Limites d'explosivité : Aucune donnée disponible

02/02/2022 FR (français) 3/6

# Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

#### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles.

### SECTION 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Aucun dans les conditions normales d'utilisation.

#### 10.2. Stabilité chimique

Stable sous des conditions d'entreposage normales. Contenu sous pression. Ce contenant peu exploser s'il est chauffé. Ne pas perforer. Ne pas brûler. Conserver dans un endroit frais.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans les conditions normales d'utilisation.

#### 10.4. Conditions à éviter

Chaleur. Matériaux incompatibles. Sources d'inflammation.

#### 10.5. Matières incompatibles

Oxydants. Nitrates. Agent de blanchiment au chlore.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Peut inclure, sans s'y limiter: des oxydes de carbone.

# **SECTION 11: Informations toxicologiques**

## 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

FRP Adhesive		
DL50 orale rat	> 2000 mg/kg	
DI 50 cutanée rat	Aucune donnée disponible	
CL50 inhalation rat	Aucune donnée disponible	

#### Difluoro-1,1-éthane (75-37-6)

CL50 inhalation souris 977 g/m³/2h

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. (exposition unique)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(exposition répétée)

Danger par aspiration : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

# **SECTION 12: Informations écologiques**

# 12.1. Toxicité

Ecologie - général : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

FRP Adhesive	
Persistance et dégradabilité	Non établi.

# 12.3. Potentiel de bioaccumulation

FRP Adhesive	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.

### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles.

# 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas d'informations complémentaires disponibles.

### 12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles.

02/02/2022 FR (français) 4/6

# Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

#### SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour l'élimination des déchets

: Ces matériaux doivent être éliminés dans le respect de toutes les réglementations au niveau local, régional, provincial et de la réglementation fédéral. Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

# **SECTION 14: Informations relatives au transport**

Conformément aux exigences de ADR

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR) : 1950

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle de transport (ADR) : AÉROSOLS, Non inflammable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe (ADR) : 2.2

Etiquettes de danger (ADR)



#### 14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Non.
Polluant marin : Non.

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Mesures de précautions pour le transport : Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

# SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

# 15.1.1. Réglementations UE

Ne contient aucune substance soumise aux restrictions de l'Annexe XVII.

Ne contient pas de substance candidate REACH.

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH.

# 15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

# **SECTION 16: Autres informations**

Indications de changement:

Aucun.

Sources des données : RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des

mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le

règlement (CE) no 1907/2006.

Autres informations : Aucun.

Textes des phrases R-,H- et EUH:

Aerosol 3	Aérosol, Catégorie 3
Flam. Gas 1	Gaz inflammables, Catégorie 1
Liquefied gas	Gaz sous pression : Gaz liquéfié
H220	Gaz extrêmement inflammable
H229	Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur
H280	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur
R12	Extrêmement inflammable

02/02/2022 FR (français) 5/6

# Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

F+		Extrêmement inflammable
Classification et méthode utilisée pour dériver la classification des mélanges conformément au règlement (CE) 1272/2008 [CLP]:		
Aerosol 3 H229 D'après les données d'essais/Jugement d'experts		

Clause de non-responsabilité: nous croyons que les affirmations, les informations techniques et les recommandations contenues dans la présente sont véridiques, mais elles sont données sans garantie d'aucune sorte. Les informations contenues dans ce document s'appliquent à cette substance spécifique comme fournie. Elles peuvent ne pas être valables pour cette substance si elle est utilisée en combinaison avec toute autre substance. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence et de l'intégralité de cette information quant à l'usage particulier qu'il en fera.

31-SDS-SLEU-FRP-22-FR DATE:02/02/2022 REV: A

02/02/2022 FR (français) 6/6